



Bassin de gestion de la Gères-Devise



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le bassin de la Gères-Devise est situé au nord-ouest du bassin de la Charente. Il constitue la tête du bassin versant de gestion des marais rétro-littoraux.

D'une superficie de 128 km², il couvre tout ou partie de 12 communes et compte plus de 16 500 habitants dont 41 % se concentrent à Surgères. Les terres arables représentent l'essentiel de l'occupation du sol (91 %).

Le bassin est traversé par près de 34 km de cours d'eau dont les deux principaux sont la Gères et la Devise.

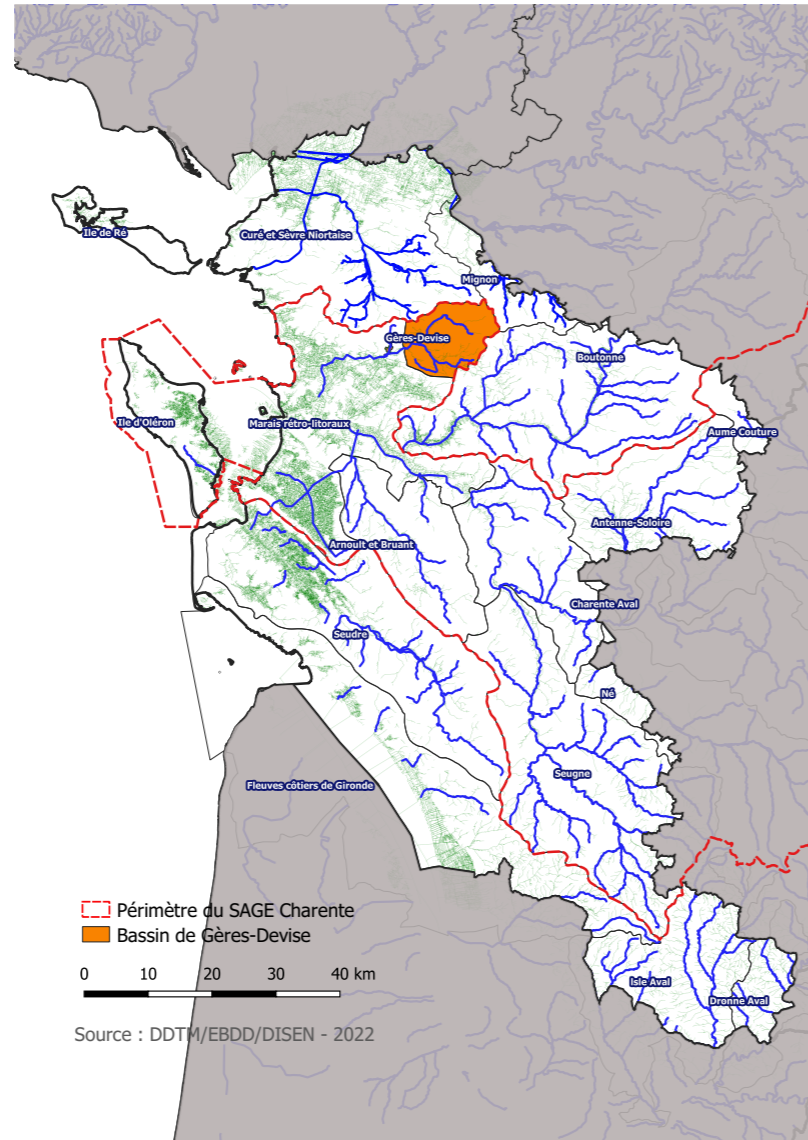
La Devise est un affluent « rive droite » de la Charente. Long de 36 km, ce cours d'eau prend sa source dans le secteur de « la Bucherie » à Saint-Laurent de la Barrière et se jette dans la Charente aux vannes de Charras à Saint-Laurent de la Prée. Ses 20 derniers kilomètres à partir du Gué Charreau sont canalisés. Cette portion est nommée le canal de Charras.

Son principal affluent long de 13 km est la Gères. Elle prend sa source à la Fontaine des Pèlerins sur la commune de Saint-Mard et se jette dans la Devise à Brette à Saint-Germain de Marencennes, 3 km avant la partie canalisée.

Son fonctionnement hydrologique est complexe et dépend de la saison considérée et de la gestion des ouvrages d'étagement dans sa partie aval.

La densité des ouvrages recensés est importante. Sur la Devise, on compte un ouvrage tous les deux kilomètres. Sur la Gères, on compte un ouvrage tous les kilomètres.

Le bassin est fortement déficitaire en eau en période d'étiage. Dès le début de l'été, les ruptures d'écoulements et les assècs sont récurrents sur l'ensemble du bassin. Ces phénomènes coïncident avec l'abattement de la nappe souterraine libre en dessous d'une cote de l'ordre de 23 m à 21 m NGF.



GOVERNANCE

Acteurs pilotes	Milieux aquatiques	Protection contre les inondations	Captage et distribution de l'eau potable	Assainissement des eaux usées	Traitements des eaux pluviales
Syndicat Mixte de la Charente Aval (SMCA)					
EAU 17					
Communes					

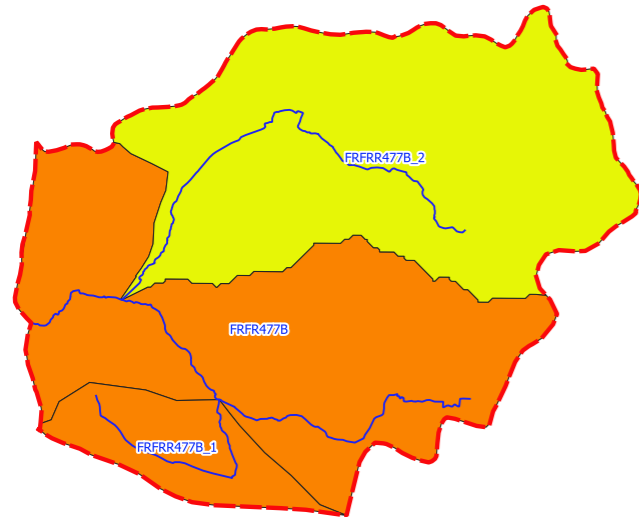
▼ Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations





ÉTAT DES LIEUX DES MASSES D'EAU

▼ Masses d'eau superficielles - État écologique



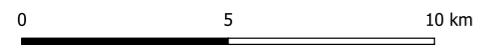
Bassin de la Gère-Devises

▭ Périètre du bassin

Etat écologique

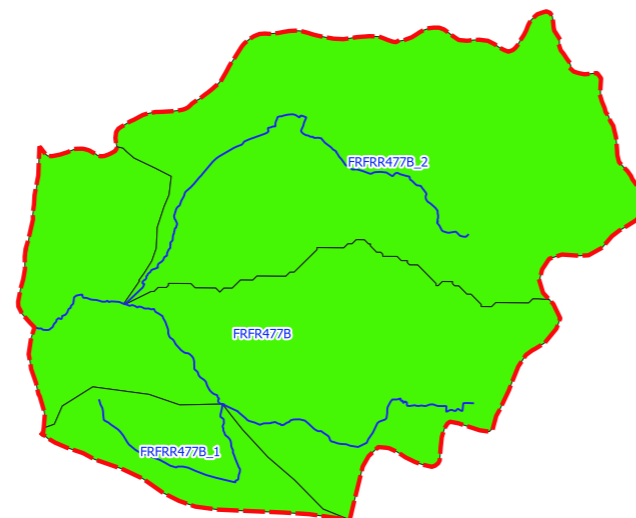
■ moyen

■ médiocre



Source : DDTM/EBDD/DISEN - 2022

▼ Masses d'eau superficielles - État chimique

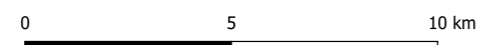


Bassin de la Gère-Devises

▭ Périètre du bassin

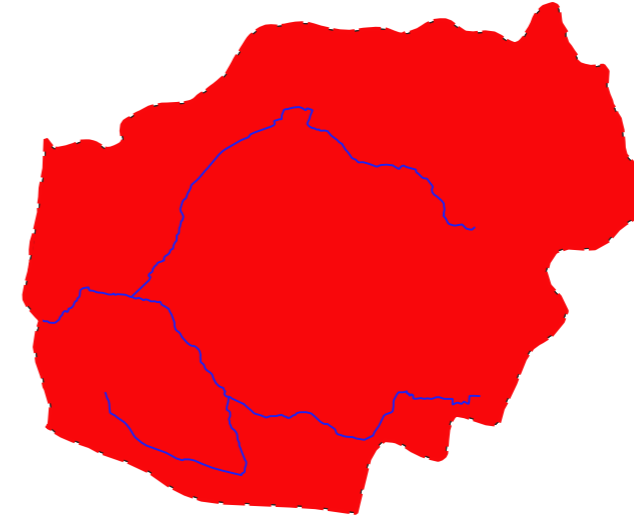
Etat chimique

■ bon



Source : DDTM/EBDD/DISEN - 2022

▼ Masses d'eau souterraines - État chimique



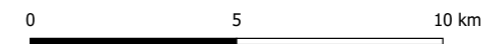
Bassin de la Gère-Devises

▭ Périètre du bassin

Etat chimique

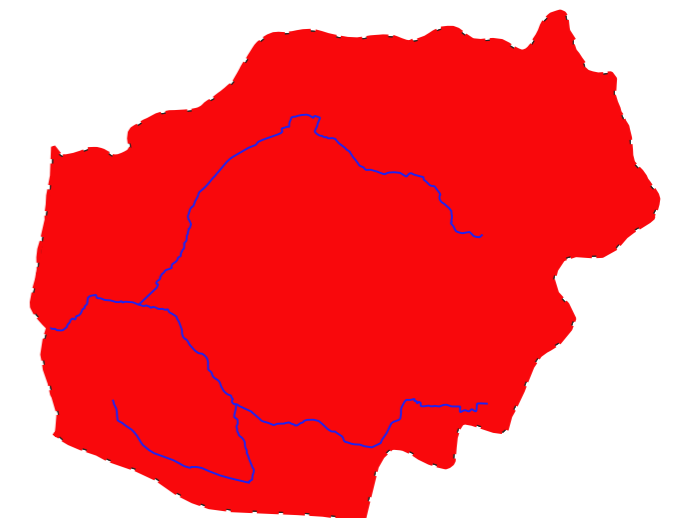
■ bon

■ mauvais



Source : DDTM/EBDD/DISEN - 2022

▼ Masses d'eau souterraines - État quantitatif



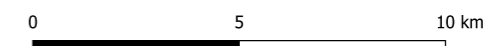
Bassin de la Gère-Devises

▭ Périètre du bassin

Etat quantitatif

■ bon

■ mauvais



Source : DDTM/EBDD/DISEN - 2022



DÉTAIL DES PRESSIONS PAR MASSE D'EAU

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES				ÉTAT DES LIEUX 2019		OBJECTIF 2027	
Code	Nom	Type	Surface km ²	Ecologique	Chimique	Ecologique	Chimique
FR477B	La Devise de sa source au lieu-dit le gué Charreau	GME	55			OMS 2027	BE 2015
FRR477B-1	La Charrière	TPME	11			OMS 2027	BE 2015
FRR477B-2	La Gères	TPME	61			OMS 2027	BE 2015

	PRESSIONS SIGNIFICATIVES									
	Pollutions ponctuelles		Pollutions diffuses		Prélèvements			Milieux aquatiques		
Code	Domestique	Industrielle	Azote	Phytosanitaire	Irrigation	AEP	Industriel	Morphologie	Hydrologie	Continuité
FR477B										
FRR477B-1										
FRR477B-2										

Masses d'eau souterraines de la Gères-Deville		Surface km ²			État des lieux 2019		Objectif 2027	
Code	Nom	Totale	Libre	Captive	Chimique	Quantitatif	Chimique	Quantitatif
FG064	Calcaires du Jurassique supérieur des bassins versants de la Devise et des fleuves côtiers charentais	450	450	0			OMS 2027	BE 2027
FG078A	Sables, grès, calcaires et dolomies de l'infra-Toarcien libre et captif du Nord du Bassin aquitain	19 947	358	19 588			BE 2021	BE 2015
FG080A	Calcaires du Jurassique moyen et supérieur majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	16 549	7	16 542			BE 2015	BE 2015

SYNTHÈSE DES ENJEUX ET OBJECTIFS

Le bassin de la Gères-Deville est très dégradé. Aucune masse d'eau de surface n'est en bon état écologique. Les pressions exercées sont liées aux pollutions diffuses, aux prélèvements, à la morphologie des cours d'eau et à leur étagement. La seule nappe souterraine en lien avec les eaux de surface est également en mauvais état quantitatif et chimique.

Quantitatif

Le bassin est situé en zone de répartition des eaux. Il présente des déséquilibres quantitatifs et des étiages sévères, la nappe souterraine libre n'alimentant plus les cours d'eau passé le franchissement d'un seuil limite au piézomètre de Breuil-La-Réorte.

Objectifs :

- ▶ Préserver les nappes captives situées en zone de sauvegarde (FG073A, FG075A, FG075B, FG78A, FG080A)
- ▶ Améliorer la connaissance et les liens entre la nappe souterraine et les eaux de surface

Qualitatif

L'ensemble de ce secteur est classé en zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole.

La qualité des eaux de surface et souterraines ne s'est pas améliorée en raison du manque de ressource en étiage, du manque de dilution des pollutions diffuses, de l'absence de ripisylve et de tête de bassin versant occupée par les grandes cultures et des sols imperméabilisés autour de Surgères.

Objectifs :

- ▶ Préserver les nappes captives situées en zone de sauvegarde (FG78A, FG080A)
- ▶ Disposer de zones tampons efficaces le long des cours d'eau
- ▶ Mettre en synergie la politique de contrôle (ZNT, Nitrate)

Milieux aquatiques

L'étagement des cours d'eau, la densité importante d'ouvrages, les recalibrages et le manque de ressource conduisent à un faciès uniforme des cours d'eau et au colmatage des lits. Le manque de débit et les faibles lames d'eau en période d'étiage favorisent le développement et l'accumulation d'algues filamenteuses. Les ripisylves subissant des entretiens trop « systématiques » favorisent l'érosion des berges.

Objectifs :

- ▶ Diminuer la segmentation des cours d'eau et rétablir la continuité écologique
- ▶ Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau
- ▶ Mieux gérer la ripisylve



ACTIONS

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS	LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE
QUANTITÉ	Changement climatique	Réaliser et mettre en œuvre l'étude prospective Charente 2050	Périmètre du SAGE Charente	Masses d'eau du bassin	2022/2027	DDTM	EPTB Charente AEAG
		Sensibiliser aux perspectives du changement climatique sur le périmètre du bassin de la Charente	Périmètre du SAGE Charente	Masses d'eau du bassin	2022/2027	DDTM	EPTB Charente AEAG
	Irrigation	Réaliser l'inventaire des études et connaissances existantes sur l'alimentation du marais nord de Rochefort et identifier les besoins d'études complémentaires (disposition 51 du SAGE Charente).	Communes du bassin	FRR477B-1 FR477B FRR477B-2	2022/2027	DDTM	EPTB Charente
		Dans le cadre de la démarche prospective Charente 2050, engager une réflexion sur les seuils de gestion conjoncturelle du piézomètre de Breuil-La-Réorte	Breuil-La-Réorte	FRR477B-1 FRR477B-2 FG064	2022/2027	DDTM	EPTB Charente
		Élaborer l'arrêté cadre interdépartemental à l'échelle du bassin versant de la Charente		Masses d'eau du bassin de la Charente	2022/2023	DDTM	Préfet 16 pilote
AEP	Réaliser une étude prospective du changement climatique sur l'impact de la ressource disponible destinée à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et sa qualité	Département	FRR477B-1 FRR477B-2 FG064	2022/ 2027	ARS DDTM	EAU 17	
QUALITÉ	Assainissement Collectif	Mettre en place l'assainissement collectif (Bourg et Abbaye)	Saint-Mard	FRR477B_2	2025-2026	DDTM	EAU 17
	Assainissement non-collectif	Contrôler le fonctionnement des dispositifs d'ANC	Breuil-La-Réorte	FRR477B_2 FR477B	2022/2023	DDTM	EAU 17
		Identifier et délimiter les zones à Enjeu Environnemental (ZEE) et les Zones à Enjeu Sanitaire (ZES) (disposition F75 SAGE Charente)	Communes du bassin	FR477B-1 FR477B FRR477B-2	2022/2025	DDTM	EPTB Charente
MILIEUX AQUATIQUES	Élaborer et mettre en œuvre le PPG Gères Devise		Communes du bassin	FR477B-1 FR477B FRR477B-2	2022/2027	DDTM	SMCA
	Cours d'eau Continuité	Rétablir la continuité écologique à l'ouvrage de Brette (ROE8862)	Saint-Pierre la Noue	FR477B	2022/2027	DDTM	SMCA
		Rétablir la continuité écologique au Clapet de Chauvière (ROE66218)	Saint-Pierre la Noue	FRR477A-1	2022/2027	DDTM	SMCA UNIMA
	Marais Zones humides	Éviter/limiter la pression sur les zones humides dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLU) et mettre en place une protection réglementaire qui soit adaptée à leur préservation sur l'ensemble du territoire concerné.	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2027	DDTM	CC Aunis Sud